

Actualité

L'ascension d'Emmanuel Macron [au pouvoir en France, *ndt*] et l'avenir de l'Europe

Stephan Eisenhut & Alain Moreau

Partie II : « Europe des États » ou bien « Europe des Élités »

Comme on l'a montré dans la première partie, l'élection d' Emmanuel Macron à la présidence de l'État français fut possible parce que certains réseaux ont tiré les fils correspondants à l'arrière-plan. La seconde partie éclaire, à l'appui de l'opposition entre Charles de Gaulle et Jean Monnet, les arrières-plans historiques de ces réseaux. De Gaulle eut un très bon flair au sujet des intentions de Franklin D. Roosevelt et des milieux qui lui étaient associées. Après que l'on ne réussit pas à faire de la France un protectorat américain — la résistance de Charles de Gaulle étant trop forte — cette intention fut suivie par la voie de la création des réseaux transatlantiques. L'Europe de Jean Monnet est l'Europe de ces réseaux. L'avenir de l'Europe dépendra de savoir si l'on parviendra à séparer la vie de l'esprit et la vie juridique de manière telle que les États européens ne puissent pas tomber sous l'influence des groupes d'intérêts économiques.

La crise de l'Union Européenne est volontiers décrite comme une crise entre les anciennes élites et les nouveaux populistes. Mark Leonard, le directeur du « *European Council on Foreign Relations* [Conseil Européens sur les Relations Étrangères]», écrit, peu après la victoire de Macron, dans un article au titre digne d'être remarqué : *La méthode Macron* ¹, que dans la population des états membres individuels, l'impression a émergé que l'Europe est menée par des élites qui ne s'intéressent plus du tout aux gens qu'elles sont censées guider. La raison reposerait dans le fait que les technocrates bruxellois ont sans cesse pris des résolutions inflexibles au plan européen, qui ne sont même plus soutenues par les gouvernements individuels et leurs électeurs. Macron, comme l'analyse Leonard, se trouve devant la tâche de réanimer un ancien projet. Le projet d'intégration européenne a été initié de manière déterminante par Monnet. Or celui-ci a mis en œuvre une méthode, à cette occasion, qui a tout d'abord rencontré de nombreux succès, mais qui, par la suite, a fini par déboucher dans l'opposition entre technocratie et populisme. Monnet a su métamorphoser de grands conflits politiques en problèmes techniques plus petits. Pour le temps d'après-guerre, cela était la méthode juste, parce qu'elle permettait de contourner les *ressentiments* nationaux et de résoudre les problèmes européens les plus urgents. Mais à présent, et spécialement après le *brexit*, une méthode devrait être employée qui ne s'appuie plus sur des modifications institutionnelles mais au contraire sur les compromis politiques. Mais cela requiert un tout autre genre de mobilité à laquelle Leonard s'attend manifestement de la part de Macron. Dans cette mesure, Macron représente, pour lui, une troisième voie. Car, naturellement, il n'y a aucune assurance qu'avec la méthode Macron, selon le directeur du *think tank* (fondé, entre autre, par George Soros), que l'on parvienne réellement à briser le cercle vicieux de la technocratie et du populisme, or on n'a nonobstant pas « d'autre alternative ».

Avec le jeune et lesté nouveau président d'état, comme on le fait remarquer ici, débute un processus lors duquel les anciennes élites sont prétendument remplacées par de nouvelles. Nouveau est nonobstant le style de direction, mais le but auquel on aspire reste toujours le même. Or des personnalités se rebiffent carrément contre ce but, comme l'homme politique décrit dans la première partie de cet article, François Asselineau. Ces personnalités veulent défendre l'idéal républicain qui a fait son apparition avec la Révolution française. Pour lequel une position de valeur particulière revient au maintien de la souveraineté d'état.

La main mise de Roosevelt sur la France

Une agression sur la souveraineté de la France s'ensuivit, avant tout dans le contexte des événements de la seconde Guerre mondiale. Ici se découvre un nœud décisif qui est central [et vital, *ndt*] pour la compréhension de la situation actuelle en France. Après la capitulation devant la *Wehrmacht*

¹ <https://www.project-syndicate.org/commentary/macron-project-to-unite-europe-by-mark-loenard-2017-05>

allemande, la France se scinda dans le camps des collaborateurs (régime dit « de Vichy ») et celui des résistants menés [et regroupés surtout, *ndt*] de manière prépondérante par Charles de Gaulle. Le régime de Vichy, sous le maréchal Pétain, ne poursuivit pas seulement une politique anti-juive massive, comparables aux lois raciales de Nuremberg, il s'acquitta aussi d'une résistance militairement active, en 1942, contre l'invasion des Alliés en Afrique du nord française. Après l'invasion réussie, le président-US Roosevelt s'appuya — à la vive indignation de Charles de Gaulle — sur les forces qui, auparavant, avaient servi le régime de Vichy. Il autorisa même, par exemple, que l'amiral François Darlan — qui avait été le commandant en chef de toutes les forces de combat de Vichy et le créateur du « Commissariat général pour la « question juive » — fût nommé haut commissaire pour cette colonie française, qui avait été jusque-là gouvernée par un gouverneur pro-vichyste. À l'occasion Darlan s'était opposé militairement à l'invasion, alors que la Résistance la soutenait. Après l'assassinat de celui-ci, lui succéda à ce poste, le général Henri Giraud. Celui-ci n'avait certes pas collaboré avec l'Allemagne d'Hitler, mais il exprima sa conviction dans la tentative de poursuivre la politique anti-juive du régime de Vichy.² Roosevelt voulut repousser l'influence des personnalités dirigeantes de la résistance française. Il considérait en particulier de Gaulle avec la plus grande défiance. L'entêtement du Chef de la Résistance entravait ouvertement et publiquement les objectifs d'après-guerre des cercles dirigeants américains.

Jean Monnet

Dans ce contexte, Jean Monnet fut envoyé par Roosevelt à Alger en 1943, pour collaborer, en tant que conseiller de Giraud, à la constitution du gouvernement français en exil. Dans la première partie de ce travail, on a mentionné le cas « d'un être humain pensant à l'instar du banquier » qui, selon l'observation de Steiner, se trouve désormais derrière l'homme de pouvoir politique comme sa réelle force de propulsion. Celui qui veut plus profondément comprendre ce que Rudolf Steiner avait ainsi en tête, par l'expression « d'un être humain pensant à la manière d'un banquier », rencontrera dans la biographie de Jean Monnet, un abondant matériau d'illustration. Ce Français, qui fut le plus souvent caractérisé comme le « père de l'Europe unie », était l'homme carrément parfait pour transposer les aspirations ardentes de Roosevelt. Né en 1888, dans une famille française de commerçants de cognac, Monnet glana très tôt des expériences internationales, alors qu'âgé de 16 ans seulement, il déménagea à Londres pour y devenir un agent actif de la firme de son père. Il ne tarda pas ensuite à voyager, missionné par l'entreprise familiale, en Scandinavie, Égypte, Canada et USA, ce qui lui permit de construire de nombreux contacts internationaux. Lors de la première Guerre mondiale, il s'occupa du problème de la coordination des achats d'armes français et britanniques. De ce fait, il côtoya des personnalités politiques dirigeantes des deux pays. En tant que membre de la délégation française à la Conférence de la paix de Versailles, il établit des relations amicales avec des personnalités dirigeantes américaines. En 1919, il devint représentant du Secrétaire général de la SDN. À partir de 1923, il se préoccupa de l'héritage de l'entreprise familiale, en 1926 il devint vice-président de la banque d'investissement new-yorkaise, *Blair & Co.* Comme financier international, il devait participer de manière prépondérante au sauvetage des économies politiques de l'Europe central et orientale, en particulier lors de la stabilisation du *zloty* polonais (1927) et du *leu* roumain (1928).³ Sa banque joua un rôle prépondérant lors des placements de l'argent américain en Europe, qui furent responsables du semblant de *boom*, lequel prit fin dans la crise économique mondiale de 1929. Lors d'un effondrement bancaire, il perdit sa fortune, mais par des amis, il fut « mis à l'abri bien au-delà et au-dessus des obligations ordinaires de l'amitié ».⁴ Ces amis, furent, entre autres, John McCloy, par la suite haut-

² Voir Dan Diner : *Encyclopédie de l'histoire et de la culture juive*, Stuttgart 2011, Vol. I, p.35 et vol. II, p.80.

³ https://en.wikipedia.org/wiki/Jean_Monnet

⁴ François Duchêne : *Jean Monnet — The First Statesmann of interdependence*, New York & Londres 1994, p.50.

commissaire pour l'Allemagne et John Forster Dulles, par la suite ministre-US des affaires étrangères.⁵ De 1932 à 1936, Monnet vécut en Chine, à Shanghai, à l'invitation du ministre des finances chinois. En 1935, il fonda — par l'entremise de Dulles — en compagnie de George Murnane, la banque d'investissements *Monnet, Murnane & Co.* Cette banque entretint aussi des relations d'affaires avec l'Allemagne hitlérienne.⁶

...et Charles de Gaulle

Au moment où Monnet arriva en Algérie, en 1943, il était très conscient que par la force des choses, il devait s'allier à Charles de Gaulle, qu'il rencontra avec la plus grande méfiance. Car celui-ci, au contraire de Giraud, disposait d'un large soutien dans la résistance française. Par surcroît, Monnet remarqua bientôt que Giraud était un raté politique. Ainsi veilla-t-il à ce que tous deux fussent pareillement justifiés à être en mesure de fonder le « Comité Français de Libération Nationale »⁷. L'objectif de Charles de Gaulle, après la fin de la guerre, était de restaurer la souveraineté française. Un mois après la fondation du CFLN, Monnet écrivit dans une lettre à Roosevelt : « Il n'y aura aucune paix en Europe si les États se reconstruisent sur la base d'une souveraineté nationale. Ils doivent former une fédération qu'une unité économique soutiendra. »⁸ Avec cela s'annonçait la lutte de pouvoir qui allait bientôt s'ensuivre entre Monnet et de Gaulle, une lutte de pouvoir entre une république démocratique reposant sur l'idée de souveraineté et le concept, favorisé par les USA, d'un fédéralisme européen.

Le politicien US, John Foster Dulles, avait déjà proposé, dans un article de 1941, de réorganiser l'Europe de manière centralisée. Il était d'avis qu'il était totalement insensé de concéder de nouveau la pleine souveraineté aux États européens.⁹ En 1943, dans le magazine américain *Fortune* — porte-voix de la haute finance américaine — fut proposée la création d'une communauté de transport européenne placée au-dessus des États. On y trouve aussi l'idée d'une union monétaire européenne. Dans un mémoire pour le CFLN, Monnet reprit cette idée : en partant d'une initiative française, on doit travailler en vue de la fondation d'une communauté économique, pour créer un « ordre démocratique » en Europe. En s'élevant « au-dessus des souverainetés nationales », l'Europe pourrait devenir un État qui engendre la paix et le bonheur.¹⁰

En juillet 1944, on en arriva à un entretien direct entre Roosevelt et de Gaulle, dans lequel chacun décrivit ses réflexions stratégiques pour le monde d'après la seconde Guerre mondiale. Les visions de Roosevelt apparurent à de Gaulle plus qu'inquiétantes pour l'Europe, en particulier pour la France. Dans ses *Mémoires*, il constate : Roosevelt « se propose à présent de créer un système international, qui aboutit à une intervention constante. Il pense à un directoire quadri-céphale : Amérique, Union soviétique, Chine et Grande-Bretagne, censé régler les problèmes du monde. Un Parlement des Nations unies est censé donner à ces quatre « Grands » un vernis démocratique. Mais si l'on ne veut pas livrer le monde à la merci des trois autres, une telle organisation, pense Roosevelt, doit comprendre l'installation de points d'appui américains dans toutes les régions de la Terre et en partie aussi sur le territoire français. »¹¹

De Gaulle reconnut la volonté en action chez Roosevelt de dominer l'Europe. Et il s'interrogea : « Si l'on traite l'Europe de l'ouest subsidiairement, ne va-t-on pas carrément nuire à la cause que l'on croit

⁵ Tous deux membres du *Council on Foreign Relations (CFR)*, voir la note 16.

⁶ Voir Andreas Bracher : *l'Europe dans le système mondial américain*, Bâle 2000, p.82.

⁷ CFLN.

⁸ www.observatoiredeleurope.com/De-Gaulle-Monnet-le-duel-du-siecle_all1434.html

⁹ Gérard Bossuat : *Jean Monnet. Le blog d'Europe hebdo*, 2009, p.4, cité d'après <http://www.zeit-fragen.ch/de/ausgaben/2011/nr-25-vom-2062011/jean-monnet-als-sondergesandter-des-amerikanischen-praesidenten-roosevelt.html>

¹⁰ Gérard Bossuat, à l'endroit cité précédemment, p.4.

¹¹ Charles de Gaulle : *Mémoires, 1942-1946* Düsseldorf 1961, p.222.

servir, à savoir la cause de la civilisation ? » Et ainsi rétorqua-t-il à Roosevelt : « L'occident c'est , [...] bien ce que l'on doit reconstruire. Lorsque cela aura eu lieu, c'est lui que prendra en exemple, en bien ou en mal, le reste du monde. Si cela ne se produit pas on obtiendra la barbarie qui balayera tout. Malgré sa discorde l'Europe occidentale est d'une importance essentielle pour l'Ouest. Rien ne peut remplacer la vertu, le rayonnement des anciens peuples. »¹²

Jean Monnet avait une tout autre image de l'Europe d'après-guerre. Le 6 mai 1943, déjà, il avait remarqué dans une note secrète adressée à Harry Hopkins, un familier très proche de Roosevelt : « Une entente avec lui [de Gaulle] est impossible ; c'est un ennemi du peuple français et de ses libertés ainsi qu'un ennemi d'une Europe reconstruite, remise en ordre et paisible ; conséquemment il doit être anéanti [sic !] dans l'intérêt des Français, des Alliés et de la paix. »¹³ Il n'a pas de répugnance, à l'occasion non plus, à comparer l'action de Charles de Gaulle avec celle d'Hitler.¹⁴

La France de Charles de Gaulle

L'opposition entre Monnet et de Gaulle est volontiers citée comme exemple d'opposition entre le représentant du concept d'avenir de fédéralisme démocratique et de celui de l'idée d'État national, tournée vers le passé. Le premier est mis en relation avec la capacité de travailler ensemble, le dernier avec l'entêtement et le séparatisme. Pourtant, ni la vision d'avenir de Monnet n'a quoi que ce soit à faire avec la démocratie, de même pour de Gaulle il ne s'agissait aucunement d'un état national. Pour Charles de Gaulle, en effet, l'État national n'était qu'un moyen pour maintenir la souveraineté juridique de l'État. Il voulait défendre l'État de toute attaque : aussi bien de celle provenant de l'Allemagne des nazis, que de celle de l'impérialisme US, que l'Europe de Monnet voulait mettre à profit pour ses intérêts. Sous la présidence de Charles de Gaulle, de 1959 à 1969, les colonies françaises furent renvoyées à leur autonomie. La construction d'un État fort, c'était pour lui une question d'affirmation de soi de la France. La cinquième république repose de manière déterminante sur les discernements de Charles de Gaulle. Sa Constitution organise la position forte du président de l'État, raison pour laquelle elle est aussi caractérisée comme une « monarchie républicaine ». À l'occasion pourtant, on ne peut pas ne pas voir que ce système étatique renferme nonobstant de nombreux traits modernes : séparation de l'Église et de l'État [depuis 1905, *ndt*], un sentiment marqué d'égalité et de fortes structures de démocratie locale.¹⁵ Pourtant un état fort ne domine que plus aisément les autres domaines de l'organisme social, en particulier la vie de l'esprit. Le problème du comment peuvent être correctement séparées, en particulier la vie de l'esprit et celle juridique, n'est pas résolu jusqu'à présent. Ce peut être caractéristique qu'à cause de cela précisément, en 1968, le gouvernement de Charles de Gaulle fut précisément si durement ébranlé par les agitations étudiantes, qu'il se résolut à se retirer.

La méthode Monnet

En opposition à de Gaulle, Monnet n'avait principalement aucun organe pour percevoir les nécessités de l'État de droit moderne. Par surcroît, la faculté de séparer correctement la vie économique de la vie de l'esprit lui faisait défaut. Son activité est imprégnée de ce fait par son effort, à petits pas, [cahin, caha... *ndt*] pour mettre en place des institutions supra-étatiques, minant de plus en plus substantiellement la souveraineté des États individuels. À l'occasion de quoi, il prenait appui sur des relations individuelles et non pas sur des procédures démocratiques. Cette manière de procéder est aujourd'hui écrites noir sur blanc, tout aussi officiellement que parfaitement reconnue, comme étant la

¹² À l'endroit cité précédemment, pp.224 et suiv.

¹³ www.observatoiredeleurope.com/De-Gaulle-Monnet-le-duel-du-siecle_a1434.html

¹⁴ *Ebenda.*

¹⁵ La France renferme quelques 36 000 communes, c'est presque la moitié de toutes les communes de l'UE.

« méthode Monnet » et passe pour hautement efficace, afin d'influencer des processus politiques décisionnels.

Mais la méthode Monnet fut avant tout si couronnée de succès pour la raison que, d'un côté, Monnet disposait d'un réseau très étendu, en particulier dans les milieux dirigeants de l'élite américaine — en règle générale des membres du puissant « *Council on Foreign Relations* »¹⁶. Ceux-ci aspiraient à une Europe occidentale unie, qui était certes censée être économiquement très productive, mais politiquement si faible qu'elle ne mettrait pas en danger la revendication hégémonique des USA. Mais, d'un autre côté aussi, parce que cette méthode pouvait consciemment mettre en place des situations de crise, pour donner à ses idées, souvent apportées sous son nom — par exemple le plan Schuman — l'apparence d'une absence d'alternative. Avec cette façon de procéder, cette méthode pouvait elle-même finir par vaincre son opposant le plus puissant à longue échéance. Car ce qui était mis ainsi en route comme institution, développe ensuite sa dynamique propre à la laquelle un homme politique isolé peut à peine s'opposer par la suite.

La méthode Monnet posa le fondement de la technocratie de l'UE. Elle fut mise en place par des hommes politiques européens avec un succès douteux, par exemple lors de l'introduction de la monnaie commune, l'Euro. Non seulement elle est au fond une procédure anti-démocratique, mais plus grave encore, elle conduit à un évidemment croissant de l'état de droit. À la fin, se retrouve ce que Angela Merkel a caractérisé, foncièrement de manière si pertinente, comme une « démocratie conforme au marché ». Ce sont prétendument les forces anonymes du marché, en particulier les marchés de capitaux, qui rendent nécessaires la création d'institutions supra-étatiques. Celles-ci ne peuvent pas être ignorées, selon l'argumentation. Macron parle, dans cet esprit d'un « principe de réalité ».

Pourtant derrière les marchés de capitaux, se trouve un nombre absolument restreint de personnes, chez lesquelles s'empaquète avec cela, en outre, toujours plus de pouvoir de disposition sur le capital. Et précisément ces gens s'entendent à configurer ces institutions selon leur volonté propre et à les remettre surtout aux mains de gens qui servent directement leurs intentions. L'Europe de Monnet est une Europe de ces élites « qui pensent effectivement à la manière d'une banque ».

Aspects de la Dreigliederung

« Il n'importe réellement pas en effet de savoir si en l'année 1950, il y aura encore une Belgique, s'il y a aura encore une France, qui s'étend jusque la frontière actuelle, mais il importe au contraire de savoir quel pouvoir les Belges auront dans cette Belgique et quel pouvoir les Français auront dans cette France et quel pouvoir les Britanniques auront dans cette Belgique ou dans cette France, car pour l'établissement de la domination commerciale du monde, il n'est même pas du tout indispensable d'aspirer immédiatement à la possession des territoires. »¹⁷ Cette étonnante déclaration de Rudolf Steiner, dont la vue porte si loin, provient de janvier 1917. Sinon que l'impulsion de domination commerciale du monde avait, entre temps, déplacé son instrumentarium sur l'état américain-US. La tentative de Charles de Gaulle de protéger la souveraineté de la France, contre la supra-formation de l'ouest, ne réussit qu'un bref moment. Tout particulièrement chez ses successeurs, la méthode Monnet a rendu ses services de désagrégation et les réseaux transatlantiques purent toujours plus souvent reprendre « en remorque » ses gens dans les positions décisives. On n'avait donc pas besoin de posséder de fait les territoires pour les dominer. Mais quel genre de volonté est-ce donc qui se fait prévaloir par ces réseaux ?

¹⁶ Le *CFR* fut fondé en 1921 par des industriels et banquiers américains pour assurer leur influence de leurs objectifs sur la politique. Il est jusqu'à aujourd'hui, l'organe le plus déterminant de l'aristocratie financière américaine. Voir : *Un bureau politique pour le capitalisme ?*, Wilhelm Bittorf sur le *Council of Foreign Relations*, dans *Der Spiegel*, 50/1975, pp ;142-147.

¹⁷ Rudolf Steiner : *Considérations d'histoire contemporaine* vol. III (GA 173c), Dornach 2014, p.101.

[Toute de suite après Charles de Gaulle, la France eut un président qui avait lui aussi — comme Emmanuel Macron — été directeur général de la banque Rothschild avant de devenir le directeur du cabinet de Charles de Gaulle, monsieur Georges Pompidou (1911-1974). *ndt*]

À partir de la perspective de la *Dreigliederung*, la gestion du capital est une tâche qui revient à la libre vie de l'esprit. Cela ne signifie rien d'autre que les résolutions à prendre là-dessus, quant à savoir où le capital doit s'écouler, doivent être découvertes [« inventées », est aussi possible, voir même « imaginées », *ndt*] sur le plan des relations individuelles. Or cette manière de voir est irritante pour pas mal de gens, car en définitive, effectivement, la gestion du capital des élites occidentales se fonde de façon prépondérante sur des relations au sein de leurs réseaux. Cette vie de l'esprit n'est bien entendu pas libre ni spontanée. Elle se place au service de groupes d'intérêts économiques. De ce fait, elle reçoit une forme, par laquelle la souveraineté de l'état de droit en est sapée. La vie juridique, considérée comme un élément autonome de l'organisme social, se voit de cette façon de plus en plus éteinte. N'en restent que des institutions d'état, sans âme, qui deviennent des instruments aux mains de ces élites décrites. Le soi-disant néolibéralisme peut aussi être compris comme une vie de l'esprit conforme à l'être humain qui raisonne comme un banquier. Il repose sur une observation extérieure et une connaissance instinctive des tendances évolutives qui sont placées au service d'objectifs de groupes égoïstes. C'est une vie de l'esprit qui est totalement profilée au moyen des forces de la vie économique. Par contre, une vie de l'esprit qui s'édifie purement et simplement sur les formes transmises de l'état de droit et s'associe avec celui-ci, reprend de la vigueur pour opposer quelque chose d'efficace à l'encontre de l'être humain qui raisonne comme un banquier. Alors que la méthode Monnet étiole la vie juridique jusqu'à son extinction, l'État dominant, lui, étouffe la vie de l'esprit. Il reste une vie de l'esprit qui dans tous les coins et recoins est régulée par les institutions de l'état. Le problème de Charles de Gaulle ne fut pas le nationalisme, qui « ramenait en arrière », mais au contraire, le fait qu'il ne pouvait pas reconnaître l'importance autonome revenant à une libre vie de l'esprit. Il n'encourageait pas non plus une Europe des « patries », comme il a été affirmé de manière multiple, mais une « Europe des États ». ¹⁸ C'était une chose très consciente chez lui qu'un État fort avait aussi besoin de frontières claires et que celles-ci ne devaient pas être dissoutes sans cesse au moyen de nouvelles institutions supranationales. À l'occasion, il voyait foncièrement la nécessité d'une unification européenne, sans que pourtant soient de ce fait nivelées les différenciations et empreintes culturelles qui dépendent des originalités nationales. Son aspiration envers une France militairement forte reposait dans la sensation que c'était le seul moyen pour pouvoir résister à la supra-formation de l'ouest anglo-américain. Avec la Révolution française vinrent les idéaux de liberté, égalité et fraternité. Mais ceux-ci ne peuvent agir salutairement que lorsqu'on reconnaît, à l'intérieur de quelle composante de l'organisme social, chacun d'eux trouve sa justification. La *Mitteleuropa* eut la tâche de montrer comment la liberté de la vie spirituelle peut contribuer à un assainissement des relations sociales. Une telle vie spirituelle respecte l'autonomie de la vie juridique démocratique. Le drame c'est que cette tâche, jusqu'à présent, n'a pas pu être empoignée de manière correcte, bien au contraire, l'Allemagne développe carrément une dominance économique qui agit en foudroyant (*vernichtend*) ses partenaires

¹⁸ L'historien Heinrich A. Winkler renvoie au fait que le concept de « d'Europe des patries » provient de Michel Debré, *adlatus* de de Gaulle.

De Gaulle lui-même, quoique ardent patriote, avait refusé ce concept et parlait plus volontiers d'une « Europe des États » [de plus « de l'Atlantique à l'Oural », *ndt*]. Voir <http://www.tages-anzeiger.ch/ausland/europa/europa-kann-nicht-gegen-dienationen-vereinigt-werden/story/19017038>

[En fait le patriotisme de Charles de Gaulle puise quelque peu à une impulsion spirituelle Michaélique à l'instar de Jeanne d'Arc « mais réellement modernisée par le cosmopolitisme conformément à ce qu'il sentait de son époque à lui » **comme le révèle très bien le tout premier paragraphe** de ses *Mémoires de guerre 1940-1946* : « Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. Le sentiment me l'inspire aussi bien que la raison. Ce qu'il y a en moi, d'affectif imagine naturellement la France, telle la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs, comme vouée à une destinée éminente et exceptionnelle. J'ai, d'instinct, l'impression que la Providence l'a créée pour des succès achevés ou des malheurs exemplaires. S'il advient que la médiocrité marque, pourtant, ses faits et gestes, j'en éprouve la sensation d'une absurde anomalie, imputable aux fautes des Français, non au génie de la patrie. Mais aussi le côté positif de mon esprit me convainc que la France n'est réellement elle-même qu'au premier rang ; que seules, de vastes entreprises sont susceptibles de compenser les ferments de dispersion que son peuple porte en lui-même ; et que notre pays, tel qu'il est, parmi les autres, **tels qu'ils sont, doit**, sous peine de danger mortel, viser haut et **se tenir droit**. Bref, à mon sens, la France ne peut être la France sans la grandeur. (fin de citation). Il est évident que la grandeur dont il s'agit ici, ne relève pas de la domination politique, mais celle du don de l'esprit qui se dispense, exactement comme le ressentit Jeanne d'Arc (1412-1431), aux prises avec sa mission spirituelle consistant à séparer, ou démêler, le peuple anglois du peuple françois pour les visées de la providence à son époque tandis que point, simultanément l'aube de l'âme de conscience (1413). (soulignements du traducteur) *ndt*]

commerciaux.¹⁹ À la liberté de l'esprit appartiennent justement aussi des êtres humains qui produisent librement une vie spirituelle.

Tandis que les élites françaises s'efforcent à pourvoir leur président d'État de qualités qui le font ressembler à un roi, vit dans la population française, d'une manière particulière, une aspiration à l'égalité.²⁰ Cette impulsion ne peut pas être réalisée au moyen d'un édifice d'état centralisateur, qui égalise partout la vie de l'esprit. L'évolution d'une saine vie juridique est dépendante de la manière dont, à côté d'elle, peut vigoureusement se développer une vie spirituelle dans la liberté. Si dans l'espace germanophone, la vie spirituelle se renouvelait réellement et se fondait sur une authentique base spirituelle, la France en profiterait énormément. À partir de cette amitié spirituelle avec l'Allemagne, la France trouverait la force de développer une authentique vie juridique démocratique et de repousser la supra-formation anglo-américaine. Ce sentiment fortement empreint d'égalité de la population française, précisément dans les problèmes du travail et des droits sociaux, pourrait en retour venir en aide à l'Allemagne pour développer ici des structures démocratiques adéquates. Un « noyau spirituel européen », qui ne construit pas sur la dominance économique, mais sur une productivité spirituelle et un respect de la dignité humaine, pourrait aussi être accepté par son Voisin de l'Est. Ce serait la base d'une fraternité, ou selon le cas, d'une collaboration économique gémellaire.

Le spectre du romanisme

Une évolution contraire menace l'Europe de Macron. Immédiatement après l'élection parlementaire, Macron précisa clairement son but futur, déjà exposé en 2015, : « la refondation de l'Europe », dont il parlait alors, est censée gagner en contours.²¹ Certes, il sait que ses idées — il a arrêté auparavant les contenus de son discours princeps avec Angela Merkel — rencontreront peu d'amour chez le FDP renforcé. Pourtant l'union monétaire, imposée selon la méthode Monnet, a créé entre temps des réalités qui feront finalement apparaître ses plans comme « sans autre alternative ». D'une manière progressive, il nous faut travailler en vue d'un gouvernement central de l'Europe : « Un budget va naturellement de compagnie avec une forte direction politique, d'où un ministre des finances et un contrôle parlementaire. Seule l'Eurozone, avec un Euro fort, peut donner un cadre à l'Europe pour devenir une forte puissance économique mondiale. »²² Pour lui, l'idée d'un gouvernement économique commun possède une position de valeur centrale, à laquelle il veut aussi subordonner la souveraineté française : « Une souveraineté européenne doit être édifiée et il est nécessaire de la construire. » Pour cela, Macron s'efforce à une progression commune avec des questions de sécurité intérieure et extérieure (protection commune des frontières et service secret et défense commun(e)s), la question de l'immigration et la politique sociale (salaire minimum et unification des systèmes sociaux). En correspondance avec l'idée d'état européen, il veut aussi réformer « démocratiquement » le système des élections européennes.

Le sérieux de ces propositions, il veut le stabiliser en sous-œuvre de sorte que toutes les mesures politiques en France soient orientées désormais sur ces objectifs européens. Pour cela comptent en particulier ses réformes contestées du droit du travail et des lois sur les assurances sociales, qui signalent de fortes similitudes avec l'Agenda 2010 allemand. Sur ces bases, il tend donc à un partenariat avec l'Allemagne. Un noyau européen économiquement fort, fondé sur l'amitié germano-française, est censé planifier la voie pour tous les 28 états membres vers un État européen fédéral et la

¹⁹ Voir Stephan Eisenhut : *Un faux cadeau — Sur l'importance du surplus d'exportation de l'économie allemande*, dans *Die Drei*, 6/2017, pp.8 et suiv. [traduit en français et disponible auprès du traducteur sans plus (DDSE617z.DOC), ndt]

²⁰ Dans le **GA 173c** (voir la note 17), Rudolf Steiner remarque que le caractère véritable de l'État français correspond au principe monarchique. « La République en France n'est que sa partie adverse comme tout engendre sa contre-partie ». (p.121)

²¹ <http://international.sueddeutsche.de/post/128026249890/refondons-leurope/>

²² www.elysee.fr/declarations/article/initiative-pour-l-europe-discours-d-emmanuel-macron-pour-une-europe-souverainement-democratique/

rendre en même temps si attractive, que l'Angleterre aussi voudra rentrer de nouveau dans la Maison commune.

Pour Macron la culture c'est le mastic de l'Union. C'est la culture de la bourgeoisie qui rêve²³ de son idée d'Europe dans les *cafés* [en français dans le texte, *ndt*], mais il ne remarque pas à l'occasion que ces idées n'ont rien à faire avec les lois de la vie sociale. Macron accapare la vie culturelle seulement pour son projet, tandis que la dure réalité, pour lui, c'est ce qui est déterminé par la vie économique.

L'Europe doit devenir une forte puissance économique qui développe son propre capitalisme, soi-disant social, qui peut s'affirmer contre le capitalisme anglo-américain de l'ouest et contre celui des Asiatiques. La vie culturelle pour lui est censée fournir en définitive des idées économiquement utilisables. C'est la raison pour laquelle, elle doit être centralisée aussi. De manière délibérée, Macron a choisi la Sorbonne comme lieu de son discours. Car c'est avec la « déclaration de la Sorbonne » en 1998, que fut posée la base du processus d'unification de l'ensemble du système européen éducatif et de formation— mis en route une année plus tard à un niveau bien plus vaste à Bologne.²⁴

De cet esprit aucun renouveau de l'Europe ne peut naître. Car cette fédération européenne, dans son essence même, est encore un État central et avec cela la contre-image de la *Dreigliederung* de l'organisme social. En elle vit le spectre du romanisme, à savoir l'esprit de l'empire romain qui existe encore aussi bien dans l'aspiration à la puissance mondiale et commerciale américaine des USA que dans les efforts de la centralisation française.²⁵

Macron vit probablement d'une conviction subjective que ses aspirations serviront utilement l'Europe et le monde. Mais que pour cela, il se rattache à une spiritualité surannée, il n'est pas en capacité de le reconnaître. Celle-ci continue d'agir pourtant avec une certaine conformité aux lois. C'est une tâche cognitive que de percer à jour ces lois sociales. Au sens d'une libre vie de l'esprit, les forces doivent être recherchées qui peuvent délivrer de l'esprit du passé et remplacer celui-ci par d'authentiques impulsions futures.

Die Drei 11/2017.

(Traduction Daniel Kmiecik)

²³ Dans son discours princeps, Macron en vient à parler de l'importance de la culture et cite le philosophe de la culture George Steiner, qui a affirmé, une fois, que l'idée d'Europe a pris naissance dans les cafés, points de rencontre de l'*avant-garde*.

²⁴ Voir Katrin Toens : *La déclaration de la Sorbonne – Arrières-plans et signification pour le processus de Bologne*, dans *Die Hochschule* 2/200477, p.41.

²⁵ Rudolf Steiner : *L'exigence sociale fondamentale de notre temps — Dans d'autres situations d'époque (GA 186)*, Dornach 1990, p.19.